

# Journalisme d'investigation en Belgique : entre vivacité et précarité

Comment se porte le journalisme d'investigation en Belgique ? Est-il encore possible de diffuser des informations sensibles dans un contexte d'accélération constante de l'information et de fragilités financières des médias ? La Chronique a tenté de répondre à ces questions cruciales autour de la liberté de la presse, indicateur de l'état de nos démocraties.

Si l'on vous dit journalisme d'investigation, peut-être citerez-vous sans trop réfléchir le Watergate, du nom de ce scandale d'espionnage politique qui a mené à la démission du président américain Richard Nixon. C'était il y a 50 ans. Le journalisme d'investigation existait avant ce tremblement de terre médiatique, mais ces révélations, portées par deux journalistes du Washington Post, ont posé un jalon dans l'histoire du journalisme d'investigation, selon Mark Hunter, auteur d'un ouvrage de référence sur la question. Une avalanche d'autres scandales a suivi. Plus récemment, en Belgique, on pense aussi notamment à l'affaire « Publifin » portée par le journaliste indépendant David Leloup.

## UN TEMPS PLUS LONG, DES MOYENS ET DE LA RIGUEUR

Mais comment définir le journalisme d'investigation ? La frontière paraît poreuse entre journalisme quotidien et d'enquête. « Tous les journalistes vous diront que l'investigation fait partie de leur travail », recadre Martine Simonis, secrétaire générale de l'Association des journalistes professionnels (AJP), mais « Quand on parle de journalisme d'investigation, on parle d'autre chose que le travail journalistique habituel. C'est un travail de recherche et de mise en forme d'informations sur un temps plus long, qui nécessite davantage de moyens. C'est un travail qui est aussi de plus en plus souvent réalisé en équipe, à l'échelle nationale ou internationale ». Du temps, des moyens. Et de la rigueur. Une enquête peut démarrer parfois d'une simple intuition mais ensuite, le travail d'investigation se doit d'être irréprochable : « Le journaliste d'investigation doit réaliser son travail de manière ultra précise », résume Florence Le Cam, professeure et chercheuse en études du journalisme à l'ULB. « La logique de la preuve n'est pas sur celles ou ceux que l'on attaque, elle vise le journaliste qui doit prouver ce qu'il ou elle avance. Il faut débusquer avant publication toutes les potentielles faiblesses de l'enquête, c'est une question de crédibilité, de légitimité. S'il y a un élément qui est faux, c'est toute l'enquête qui est par terre ».

## PAS DE PRÉ-CARRÉ POUR L'ENQUÊTE

Quant aux thématiques que peuvent soulever les enquêtes, celles qui touchent aux révélations politico-financières ont eu le vent en poupe ces dernières années, mais les sujets de société aussi s'y prêtent. En témoigne tout récemment le livre *Les Fossoyeurs* écrit par le journaliste français Victor Castanet, qui livre une plongée inquiétante dans les coulisses du groupe Orpéa, leader mondial des EHPAD, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. « Il y a certains sujets pour lesquels il y a plus de fuites et plus d'intérêts à faire fuiter des informations, comme les matières politico-judiciaires », admet Chloé Andries, co-fondatrice et « co-pilote » du magazine Médor, qui fait de l'enquête son ADN depuis 2015. « Mais il existe des enjeux énormes et des choses à révéler sur bien d'autres matières, comme les inégalités scolaires, la sexualité, etc.

Sur certains sujets, comme les violences contre les femmes, la parole s'est libérée, ce qui représente une immense quantité de sources d'informations. C'est une bonne nouvelle pour le journalisme d'investigation mais il faut aussi pouvoir faire le tri, être au plus près des faits, garantir la déontologie journalistique dans le traitement. Et c'est l'un des principes fondamentaux sur lequel repose Médor ».

## QUEL JOURNALISME D'INVESTIGATION, POUR QUELS MÉDIAS ?

*Médor, Wilfried, Imagine Demain le Monde*, ainsi que les médias dits « mainstream » publient ou diffusent des enquêtes à géométrie variable. « Il y a une belle vivacité du point de vue de l'investigation, grâce à des émissions et des magazines indépendants en Belgique francophone », observe Florence Le Cam, « mais le marché reste étroit ».

Ce genre journalistique souffre sans doute du morcellement du paysage médiatique francophone. « Le marché des médias en Fédération Wallonie-Bruxelles est assurément concentré (voir l'article de Jean-Jacques Jaspers : « Concentrations, pluralisme et liberté d'expression »), mais dans le même temps, il y persiste aussi un pluralisme d'informations assez incroyable », épingle Martine Simonis, secrétaire générale de l'AJP. L'AJP a dénombré plusieurs dizaines de médias différents sur le petit territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles (si l'on différencie les supports – web, papier, télé, radio). « Nous avons une offre assez large mais cet éclatement du paysage signifie que, pour tous ces médias qui coexistent, il faut aussi trouver un public. Si le modèle économique de votre média est fragile, vous n'allez pas investir énormément dans l'enquête parce que c'est toujours risqué : c'est potentiellement un travail non-productif ou cela nécessite de travailler beaucoup pour produire peu. Ce n'est pas rentable, l'investigation ».

## LE FONDS POUR LE JOURNALISME, PLUS QU'UN COUP DE POUCE

Le constat est limpide : lorsque les médias sont contraints à faire des économies, ils ont tendance à couper dans les budgets dédiés à l'enquête. Pour booster l'investigation dans les pages et les émissions des médias belges francophones, l'AJP a plaidé il y a une dizaine d'années auprès des autorités publiques pour lancer un Fonds encourageant l'enquête : le Fonds pour le journalisme a vu le jour en 2009. Géré par l'Association des journalistes professionnels (AJP) et financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), il alloue des moyens considérables (plus de 350 000 euros en 2021) aux journalistes. « C'est un mécanisme assez unique dans les frontières de l'Union européenne. Souvent, ces fonds dédiés à l'investigation sont alimentés par des fondations privées plutôt que des moyens publics », épingle Martine Simonis. Selon les statistiques de l'AJP, tous les médias ont recours au Fonds, même des journalistes de la RTBF, média de service public. « On observe aussi que par rapport à la population journalistique en Belgique francophone, le Fonds permet de soutenir particulièrement les jeunes journalistes et les journalistes indépendants ».

## LA NOUVELLE DIMENSION OFFERTE PAR LES CONSORTIUMS

L'enquête a également pu prendre une nouvelle dimension avec l'émergence des consortiums de journalistes internationaux. Le ICIJ, le Consortium International des Journalismes d'Investigation, a par exemple publié de nombreuses enquêtes révélant des phénomènes de corruption de gouvernements, de stratagèmes de fraude fiscale ou encore de blanchiment d'argent (Offshore Leaks, Lux Leaks, Panama Papers, Paradise Papers etc.). Il se compose de 280 journalistes issus de 100 pays différents, une centaine de médias à travers le monde sont partenaires de l'ICIJ, parmi lesquels le journal *Le Soir*, *De Tijd* ou encore *Knack*. Les investigations traitent souvent de données massives à l'échelle internationale, en suivant un processus bien rodé : les journaux impliqués sortent l'affaire au même moment (embargo à respecter), chacun avec son angle local. Une petite révolution dans le monde des médias : « Les Leaks ont permis une coopération internationale jamais observée avant ou rarement », analyse

Florence Le Cam. « D'autant plus, entre journaux de presse écrite, puisque c'est surtout de « quality papers » dont il est question. La capacité à traiter de manière rapide des masses de données a changé la donne ».

## « RÉSISTER AUX ASSAUT JUDICIAIRES »

Le journaliste Alain Lallemand a participé à ces enquêtes internationales pour le journal *Le Soir* jusqu'en 2018. Il détaille les forces de l'investigation en réseaux, comme celle que permettent l'ICIJ, l'EIC, le réseau European Investigative Collaborations, qu'il a cofondé ou encore l'OCCRP, le projet de signalement de la criminalité organisée et de la corruption : « Tout d'abord la capacité d'analyser dans des ensembles de pièces d'une taille et d'une complexité démesurées pour un seul individu, mais qui reflètent la complexité réelle du monde. Les infractions majeures, qui conditionnent réellement la (mauvaise) marche du monde passent absolument sous le radar d'un journalisme classique, isolé. Ensuite, pour être un quatrième pouvoir il faut de la résistance dans le temps, il faut une vraie force de réponse financière. Les réseaux permettent aux journalistes/médias de résister aux assauts judiciaires tant par la force de leurs moyens de preuve que par leur solide capacité de financement des équipes d'avocat·e·s qui les défendront. On se rend rarement compte du fait que, dans un monde globalisé, une querelle judiciaire peut durer plus de dix ans et, plus coûteux encore, peut nécessiter, même pour un article écrit en Belgique mais diffusé dans le monde entier, une défense en droit belge comme en droit anglo-saxon. Ce n'est pas à portée de bourse d'un·e journaliste isolé·e. Il y a, troisièmement, une nécessité de sortir du repli national : face à des sujets internationaux – par l'exemple l'Ukraine — une investigation en réseau ira chercher le savoir-faire de journalistes ukrainien·ne·s qui nous éclaireront sur nos réalités belges alors que nous les éclaireront sur leur réalité ukrainienne. Cette internationalisation est bien entendu accessible à un journaliste solitaire déterminé, mais elle prendra un temps considérable alors que des réseaux existent et des contacts sont préétablis au cas où, précisément, ces besoins se feraient sentir pour une enquête à venir ». Le dernier et quatrième point souligné par Alain Lallemand est technique : « Les méthodes de protection matérielle des lanceurs d'alerte (plus importantes encore que les protections juridiques) reposent sur une technologie évolutive. Cette technologie demande la spécialisation de certain·e·s journalistes et la mise en commun des ressources des rédactions pour rester « up to date » dans la protection offerte ».

## COMMENT PRÉSERVER LE JOURNALISME D'INVESTIGATION ?

Il faut des épaules solides et un réseau fort pour porter des enquêtes d'une telle amplitude et déployer des boucliers adaptés contre ceux et celles qui veulent faire taire les journalistes.

Mais comment préserver et protéger aussi le journalisme d'investigation qui se joue à des échelles locale et nationale, pour qu'il persiste dans les pages et les cases des grilles de nos médias ? Du côté de Médor, Chloé Andries confie que le magazine a trouvé un modèle économique qui fonctionne (coopérative) mais l'équilibre financier reste fragile. « Même si nous vendons presque 7 000 exemplaires par numéro - dont 3 000 abonné·e·s, nos ventes en kiosque baissent. Or, nous avons besoin d'augmenter ces ventes pour atteindre l'équilibre ». Dans une moindre mesure, Médor a aussi subi l'augmentation soudaine du prix du papier. « Notre imprimeur nous a annoncé une hausse de 80 % cette année, clairement, on est à un moment charnière... ». Au-delà du contexte économique, il existe d'autres pistes à suivre pour éviter que le journalisme d'investigation ne disparaisse : « La transposition de la directive européenne sur les lanceurs d'alerte, protéger les journalistes cibles de procédures bâillonnées ». Peut-être aussi faudrait-il veiller à ce que le « savoir-faire » que l'on engrange au fil des enquêtes ne se perde pas...

